

TERRITOIRES PUBLICS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS, mandataire agissant au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur, la Commune de Saint-Sulpice la Forêt.

1 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz – CS 50726

35207 RENNES cedex 2.

Profil d'acheteur : <https://territoires.achatpublic.com>

2. Procédure de passation

Procédure adaptée restreinte en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3. Objet du marché

Marché de prestations intellectuelles pour les études préalables à l'urbanisation de plusieurs secteurs situés sur la Commune de Saint-Sulpice-la-Forêt.

4. Lieu d'exécution

Commune de Saint-Sulpice la Forêt (35).

5. Durée du marché

La durée du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Date prévisionnelle de démarrage : novembre 2018.

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme LAHAYE, Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères de jugement des candidatures

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

- pertinence des références ;
- capacités économiques et financières ;
- capacités professionnelles et techniques au regard des moyens humains et matériels.

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera entre 3 et 5 candidats admis à remettre une offre.

En cas de constitution de groupement, le mandataire sera l'urbaniste, solidaire de chacun des membres du groupement.

Il est possible de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

10. Critères de jugement des offres

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

11. Renseignements administratifs & techniques

Auprès de TERRITOIRES PUBLICS – M. Thomas PRIGENT – thomas.prigent@territoires-rennes.fr.

Les questions et les réponses seront transmises via la plateforme de dématérialisation à l'ensemble des sociétés inscrites.

12. Procédure de recours

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien – 3 Contour de la Motte – 35044 Rennes.

13. Date limite de remise des candidatures

Le 06 juillet 2018 à 16h00

14. Date d'envoi du présent avis

Le 13 juin 2018